

Original : anglais

## RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES TECHNOLOGIES DE DÉCLARATION EN LIGNE

*Madrid (Espagne), 26-27 mars 2018*

### 1. Ouverture de la réunion et organisation des sessions

La réunion a été ouverte par la Présidente, Mme Oriana Villar (Etats-Unis) qui a souhaité la bienvenue à tous les participants. Le Secrétariat a fait part aux participants de l'organisation et du calendrier de la réunion. Le Secrétariat a été désigné aux fonctions de rapporteur. L'ordre du jour a été adopté et figure à l'**Appendice 1**. La liste des participants figure à l'**Appendice 2**.

La Présidente a donné un bref aperçu des progrès accomplis à ce jour et a exprimé l'espoir que le groupe de travail fera de bons progrès et élaborera un plan concret pour les travaux futurs.

### 2. Examen des projets réalisés dans le cadre du programme des océans communs – zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale (ABNJ)

Le Secrétariat a présenté un aperçu du projet du Système de déclaration en ligne des pêcheries (FORS) qui avait été mené dans le cadre du financement de l'ABNJ. Le FORS était constitué de deux composantes principales : a) l'étude de faisabilité présentant un schéma général pour un système de déclaration présenté par Olivier Roux et qui avait quelques similitudes avec le système eMARIS en cours de développement à la CTOI ; et b) le développement par Ole Petter Lindstad d'un prototype qui mettait en œuvre certaines caractéristiques d'un tel système pour la déclaration des données de prise et d'effort. Le prototype FORS développé (b) est en train d'être fusionné avec le système développé par le Secrétariat (cf. Point 3).

Le groupe a discuté des aspects techniques de ces systèmes et de la façon dont ils pourraient être appliqués à un système de déclaration en ligne de l'ICCAT pour les rapports annuels. En réponse aux questions du groupe, il a été précisé que le système utilisait actuellement les protocoles de sécurité les plus avancés, mais que les profils d'utilisateurs et la gestion des rôles étaient déterminés par le Secrétariat, bien que certaines CPC aient indiqué vouloir contrôler l'administration de l'attribution des utilisateurs.

Seuls les utilisateurs enregistrés pourraient accéder au système, et les CPC ne pourraient voir que les détails de leurs propres données. Il a également été précisé que le système aurait des processus de vérification intégrés qui vérifieraient les données avant de les accepter et que le système afficherait des messages d'erreur, le cas échéant.

Le prototype FORS n'a pas pris beaucoup de temps à se développer, principalement parce qu'il a été réalisé par un entrepreneur externe dans un délai très serré, mais que cela ne peut pas être extrapolé aux développements futurs.

Il a été noté que tout développement ultérieur du système pour l'ICCAT nécessiterait un financement séparé puisque les fonds ABNJ ont été épuisés et visent des projets assez génériques pour être applicables à toutes les ORGP thonières. Il a également été noté que le financement futur ABNJ dépend de la poursuite du programme actuel ABNJ dans la phase 2, ce qui n'a pas encore été confirmé, et que tous les projets futurs proposés devraient s'appliquer à toutes les ORGP thonières.

### 3. Examen du système de déclaration en ligne interne du SCRS de l'ICCAT (basé sur Java)

Le Secrétariat a présenté une brève démonstration du système de déclaration en ligne pour les données statistiques de tâche I et de tâche II (formulaires ICCAT) qui avait été développé par le Secrétariat. Des tests avec des CPC volontaires ont été planifiés pour 2018 (phase d'essai avant l'entrée en production). Il a été expliqué que le prototype FORS utilise le système de « formulaires ICCAT » pour traiter les jeux de données de prise et d'effort (directement dans les bases de données ICCAT) et donc, les deux systèmes sont complémentaires.

Le système, tel qu'il est actuellement conçu, ne permet que la soumission d'un type de formulaire statistique à la fois, même s'il va être actualisé pour traiter plusieurs formulaires et les télécharger simultanément. Actuellement, seuls six formulaires statistiques (ST01 à ST06) sur les neuf peuvent être traités (lus, validés, stockés) par le système. Il a également été prévu qu'à l'avenir les données pourraient être transmises ordinateur par ordinateur, ce qui permettrait aux CPC de télécharger directement des données dans les bases de données de l'ICCAT, sans avoir à remplir manuellement les formulaires de soumission des données.

#### **4. Examen des progrès accomplis par d'autres ORGP thonières et examen de tout résultat pertinent obtenu par le réseau conformité thon (TCN) en matière de gestion des données**

La Présidente a fourni un bref aperçu des progrès réalisés à ce jour par les autres ORGP thonières en ce qui concerne la déclaration en ligne. Il a été noté que le Réseau conformité thon (TCN) avait élargi les discussions afin d'inclure des experts en informatique des diverses ORGP thonières pour discuter des progrès et échanger des idées sur les systèmes de données et leur gestion. Un groupe d'information en ligne avait été établi pour que la communication se poursuive, mais le financement du Réseau conformité thon ne sera disponible que début 2019. Il a été convenu que le groupe de travail devrait recommander que la Commission envisage d'explorer d'autres possibilités de financement à l'avenir afin de permettre au TCN de poursuivre son travail.

#### **5. Détermination des premiers éléments à inclure dans le système en ligne**

Le Secrétariat a proposé un système de gestion en ligne intégré de l'ICCAT (IOMS) pour modifier et adapter le FORS en vue de traiter les formulaires statistiques de l'ICCAT, dont la conception servirait de base à la construction de l'IOMS. Ce système adoptera un modèle de conception d'architecture modulaire et disposera d'un gestionnaire d'application principal (la plate-forme d'application IOMS). Tous les modules dépendant de l'application, tels que le module de gestion des rapports annuels, seraient ensuite inclus et gérés par l'application principale de la plate-forme IOMS. Cette architecture modulaire simplifierait et permettrait d'étendre davantage les modules (y compris l'incorporation des 32 bases de données actuelles que le Secrétariat de l'ICCAT entretient) qui traiteront les informations relatives à environ 160 exigences de déclaration.

L'équipe informatique du Secrétariat a indiqué qu'elle avait l'expertise pour développer l'IOMS mais qu'elle n'a pas actuellement la capacité de le faire compte tenu de sa charge de travail annuelle déjà complète. Le Secrétariat a estimé qu'il faudrait environ 12 mois pour mettre au point l'IOMS et le module de rapport annuel pour un coût de 163.000 euros et une maintenance annuelle de 7.200 euros. Il a également été noté qu'environ 60% des coûts seraient consacrés au développement de la plate-forme IOMS et 40% au module de rapport annuel, mais que le développement de la plate-forme globale permettra d'abord d'économiser des fonds importants dans le futur.

Le groupe de travail a eu une discussion approfondie sur les spécifications techniques qui seraient incluses dans le développement de l'IOMS et le module de rapport annuel, y compris une discussion sur l'exemple d'interface utilisateur présenté par les États-Unis en août 2017. Le groupe de travail a également discuté de l'examen et de l'élimination des exigences de déclaration inutiles ou redondantes avant d'élaborer le module d'IOMS ou de rapport annuel. Le groupe de travail a convenu que le Secrétariat devrait élaborer une proposition plus approfondie de l'IOMS et du module du rapport annuel pour présentation au groupe de travail lors de la réunion annuelle de la Commission de 2018 et que le groupe de travail devrait en outre envisager de simplifier les exigences de déclaration en coordination avec d'autres organes subsidiaires de l'ICCAT chargés par le groupe de travail *ad hoc* chargé d'assurer le suivi de la deuxième évaluation des performances de l'ICCAT de coordonner des activités similaires.

#### **6. Examen du développement du système de déclaration en ligne**

Le groupe de travail a discuté et accepté que l'IOMS et les modules développés intégreront les spécifications suivantes: 1) un gestionnaire de session centralisé (plate-forme d'application web: profils et rôles des

utilisateurs, sécurité, modularité, etc.) ; 2) un système capable de gérer les recommandations et les exigences (relations) ; 3) un système capable de gérer des données structurées (données sur formulaires) et non structurées (textes, figures, diagrammes, autres) ; 4) un système qui prend en compte la production de diverses versions à travers les fils de la soumission de données et des messages et par le traitement des données (validation, intégration, stockage) et les enregistreurs (traitement des données) ; 5) un système qui fournit des capacités d'édition à l'utilisateur et de stockage de session ; 6) un système qui gère les fils de messages ; 7) un système qui fournit des fonctionnalités de consultation (données brutes, transformations, tendances historiques et scores) ; et 8) un système basé sur une approche progressive d'amélioration du développement (Progressive Web Apps).

Le groupe de travail a discuté du modèle du rapport annuel, IIIe section, IIe partie, et il a identifié les éléments suivants comme des spécifications techniques qui devraient être prises en compte lors de l'élaboration du système en ligne. Au nombre de celles-ci, citons :

1. le module permettra différentes façons de saisir les données. A titre d'exemple, les données pourront être directement introduites via une interface en ligne ; les utilisateurs pourront télécharger un modèle, saisir les données dans le modèle, et le télécharger (en utilisant les services web) directement dans le système ; et l'on pourra établir un échange direct de données entre les CPC et l'IOMS (services Web) ;
2. développer un système où l'automatisation et la validation des données sont une priorité ;
3. permettre une option pour sauvegarder les données ou faire en sorte que le système sauvegarde automatiquement les données telles qu'elles sont introduites ;
4. permettre l'inclusion de liens qui dirigeront l'utilisateur vers des formulaires de données ou des rapports existants (ces liens dirigeront finalement l'utilisateur vers d'autres modules au fur et à mesure de leur développement) ;
5. permettre la saisie des données jusqu'à la date de l'obligation de déclaration et prévoir des capacités permettant au Secrétariat de rouvrir les soumissions de données, le cas échéant ;
6. développer un système à la fois dynamique et flexible pour permettre une maintenance et un renforcement continus ; et
7. utiliser, le cas échéant, les normes internationales (UNCEFACT), tout en tenant compte du système de codage ICCAT actuel.

## **7. Examen des prochaines étapes et répartition des tâches**

Le groupe de travail a discuté des prochaines étapes et a convenu ce qui suit :

1. Afin d'aider à améliorer les taux de déclaration et de réduire les tâches incombant au Secrétariat, la Présidente du groupe de travail demande aux participants du groupe de travail de soumettre des informations, initialement avant le 30 juin 2018, sur ce qui est considéré être des redondances dans les exigences de déclaration des données. Cette information sera compilée et présentée au Comité d'application de la Commission et au SCRS pour un examen plus approfondi. L'examen des redondances devrait être un exercice continu du groupe de travail et/ou de tous les organes subsidiaires de l'ICCAT.
2. Le groupe de travail a chargé la Présidente de se concerter avec les Présidents du SCRS, du PWG et du STACFAD sur la réalisation de tâches de simplification similaires à celles identifiées dans les recommandations 7, 85 et 86 du deuxième examen des performances de l'ICCAT et de faire rapport au groupe de travail.
3. Le GT se coordonnera et travaillera à l'examen et à l'identification des améliorations possibles des formats/structures pour la déclaration et la validation. Si nécessaire, les améliorations proposées

seront présentées aux organes subsidiaires pertinents de l'ICCAT.

4. Le groupe de travail demande que le Secrétariat élabore un modèle complet (spécifications de la plateforme d'application web, base de données centrale et son contenu) du système de gestion intégrée en ligne et conçoive les spécifications du rapport annuel, IIe partie, section III, avant la prochaine réunion annuelle de la Commission (novembre 2018).
5. Le groupe de travail charge le Secrétariat de développer un budget complet parallèlement au modèle.

Le groupe de travail sur la déclaration en ligne a identifié un certain nombre de recommandations, à savoir :

1. Le groupe de travail soutient le système de gestion intégrée en ligne (IOMS) présenté par le Secrétariat et recommande que la Commission adopte ce système en tant que principal système de gestion en ligne intégrant toutes les différentes informations de déclaration collectées et actuellement maintenues par le Secrétariat, en tenant compte des redondances qu'il faudra identifier.
2. Le groupe de travail soutient les efforts continuellement déployés par le Secrétariat pour mettre en œuvre le système de validation statistique en ligne pour la soumission des formulaires statistiques (données de tâche I et II), qui sera à l'avenir intégré dans l'IOMS. À ces fins, le groupe de travail recommande que la Commission finance intégralement les besoins du Secrétariat pour l'achèvement de ces travaux.
3. Le groupe de travail recommande que le rapport annuel (II<sup>e</sup> partie) soit développé en tant que module au sein de l'IOMS et que le module s'inspire du modèle existant, et qu'il incorpore les spécifications techniques identifiées au point 6 de l'ordre du jour.
4. Le groupe de travail recommande que la Commission finance le développement initial de l'IOMS (à la fois la plate-forme d'application Web et le premier module, la IIe partie du rapport annuel) et étudie davantage le financement à long terme pour le développement de modules supplémentaires.
5. Le groupe de travail recommande que la Commission étudie des possibilités de financement dans le cadre du programme des océans communs ABNJ.
6. Le groupe de travail recommande que la Commission envisage d'explorer des possibilités de financement à l'avenir afin de permettre au TCN de poursuivre son travail.

## 8. Autres questions

Le groupe de travail a pris note de la recommandation sur l'examen des performances relative à l'éventuelle extension de l'ePSM de la CTOI à l'ICCAT. Le Secrétariat a signalé que quelques progrès avaient été accomplis en ce sens que l'Afrique du Sud utilise désormais le système de la CTOI pour envoyer des rapports à l'ICCAT, la CTOI ayant aimablement mis à jour les tableaux de référence pour inclure les informations supplémentaires nécessaires pour la zone ICCAT. Le seul inconvénient était le fait que les rapports arrivent avec l'en-tête et le nom de la CTOI plutôt que ceux de l'ICCAT, mais les informations collectées sont les mêmes. D'autres CPC pourraient opter pour la même chose, mais la Commission aurait peut-être besoin d'étudier comment l'information pourrait être extraite dans un formulaire à en-tête de l'ICCAT à l'avenir, ainsi que les modifications supplémentaires qui seraient nécessaires si ce système était utilisé à l'avenir.

Le groupe de travail a convenu que l'exploration des développements dans d'autres instances serait appropriée avant toute prise de décision, telles que le prochain atelier de la FAO qui porterait également sur la mise en œuvre des mesures du ressort de l'État du port ou la prochaine réunion de Kobe. Le groupe de travail est convenu d'attendre les résultats de cet atelier et de traiter cette question au cours de l'année.

Le groupe de travail a noté que bien qu'aucune autre réunion formelle n'ait été officiellement prévue, il serait utile de tenir une réunion en marge de la réunion de la Commission en novembre pour examiner les progrès et mettre à jour le plan de travail, le cas échéant.

#### **9. Adoption du rapport et clôture**

Il a été convenu que le rapport serait diffusé aux participants et adopté par correspondance. La réunion a été levée.

### **Appendice 1**

#### **Ordre du jour**

1. Ouverture de la réunion et organisation des sessions
2. Examen des projets réalisés dans le cadre de l'ABNJ
3. Examen du système de déclaration en ligne interne du SCRS de l'ICCAT (basé sur Java)
4. Examen des progrès accomplis par d'autres ORGP thonières et examen de tout résultat pertinent obtenu par le réseau conformité thon en matière de gestion des données
5. Détermination des premiers éléments à inclure dans le système en ligne
6. Examen du développement du système de déclaration en ligne
7. Examen des prochaines étapes et répartition des tâches
8. Autres questions
9. Adoption du rapport et clôture

**Liste des participants.**

**PRESIDENTE DU GROUPE DE TRAVAIL**

**Villar, Oriana**  
1315 East-West Hwy, SSMC3, Suite 10648, Silver Spring, MD 20910  
Tel: +1 301 427 8384, E-Mail: oriana.villar@noaa.gov

**SCRS – PRESIDENT DU SOUS-COMITE DES STATISTIQUES**

**Díaz, Guillermo**  
NOAA-Fisheries, Southeast Fisheries Science Center, 75 Virginia Beach Drive, Miami Florida 33149  
Tel: +1 305 898 4035, E-Mail: guillermo.diaz@noaa.gov

***PARTIES CONTRACTANTES***

**CANADA**

**Kerwin, Jessica**  
DFO, 200 kent street, Ottawa, Ontario, K1A 0E6  
Tel: 613-993-3117, E-Mail: jessica.kerwin@dfo-mpo.gc.ca

**CÔTE D'IVOIRE**

**Djou, Kouadio Julien**  
Statisticien de la Direction de l'Aquaculture et des Pêches, Chef de Service Etudes, Statistiques et Documentation, Direction de l'Aquaculture et des Pêches (DAP), Ministère des Ressources Animales et halieutiques (MIRAH), 29 Rue des pêcheurs, BP V19, Abidjan 01  
Tel: +225 79 15 96 22, E-Mail: djoujulien225@gmail.com

**ÉTATS-UNIS**

**Lederhouse, Terra**  
Office of International Affairs and Seafood Inspection, National Marine Fisheries Service, 1315 East-West Highway, Silver Spring Maryland MD 20910  
Tel: +1 301 427 8360, E-Mail: terra.lederhouse@noaa.gov

**GABON**

**Mayombo Mouandza, Fernand Fritch**  
Ingénieur Informaticien, Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture, Ministère de la Pêche, de la Mer et de la Sûreté Maritime, BP 9498, Libreville  
Tel: +241 07558138, E-Mail: mouandze@gmail.com

**SAO TOMÉ E PRÍNCIPE**

**Alves Francisco Nunes, Gelson**  
Pantufo Dto de Agua Grande, CP 59  
Tel: +239 994 6405, E-Mail: galves2009@live.com

**TUNISIE**

**Mejri, Hamadi**  
Directeur adjoint, Conservation des ressources halieutiques, Ministère de l'agriculture et des ressources hydrauliques et de la pêche, Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture32, Rue Alain Savary - Le Belvédère, 1002  
Tel: +216 240 12780, Fax: +216 71 799 401, E-Mail: hamadi.mejri1@gmail.com

**UNION EUROPÉENNE**

**Remy, Thierry**  
European Commission / Directorate General for Maritime Affairs & Fisheries, DG MARE – Data Management Unit (C4), Joseph II street, J-99 00 / 26, B-1049 Bruxelles, Belgique  
Tel: +32 229 66798, E-Mail: thierry.remy@ec.europa.eu

\*\*\*\*\*

**Secrétariat de l'ICCAT**

C/ Corazón de María 8 – 6<sup>e</sup> étage, 28002 Madrid – Espagne  
Tel: +34 91 416 56 00; Fax: +34 91 415 26 12; E-mail: info@iccat.int

**De Bruyn**, Paul  
**Cheatle**, Jenny  
**Palma**, Carlos  
**Idrissi**, M'Hamed  
**Campoy**, Rebecca  
**De Andrés**, Marisa  
**Peyre**, Christine  
**Fiz**, Jesús  
**García Piña**, Cristóbal  
**Mayor**, Carlos  
**Parrilla Moruno**, Alberto Thais  
**Peña**, Esther

**INTERPRETES ICCAT**

**Baena Jiménez**, Eva J.  
**Faillace**, Linda  
**Leboulleux del Castillo**, Beatriz  
**Liberas**, Christine  
**Linaae**, Cristina  
**Meunier**, Isabelle